

MÉMOIRE
À LA
COMMISSION DE CONSULTATION
SUR LES
PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT
RELIÉES
AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES

Ville de Saint-Georges
Le 1^{er} novembre 2007.



Ensemble pour l'avenir.

Messieurs les commissaires,

Les membres du conseil municipal de Ville de Saint-Georges vous soumettent les quelques présents commentaires sur la partie première et, croyons-nous, la plus concrète de notre mandat; les décisions d'autorité dites « d'accommodement »; nous ajoutons quelques réflexions sur l'immigration telle que vécue chez-nous. Nous le faisons sans prétention d'expertise et sans la base de quelque recherche que ce soit... simplement sur la base bien empirique d'un vécu collectif d'administrateurs publics que nous estimons très productif et générateur de qualité de vie pour nos commettants.

Comme bien d'autres, trop sans doute, nous limiterons nos interventions aux « accommodements dits raisonnables » qui ont fait l'actualité et qui vous amènent chez-nous, plus précisément à ceux récemment liés aux accommodements de distinction ou de discrimination religieuses.

À valeur de préalable et à l'appui de plusieurs contribuables, nous vous signifions notre étonnement et notre incompréhension du fait que l'on vous ait demandé d'assumer une responsabilité dont nous estimons qu'elle relève des députés élus(es) : vous enquérir, avant une éventuelle législation, des opinions des contribuables québécois sur une question d'importance que nous estimons relever bien davantage du Législateur que des tribunaux.

D'une seconde part, nous estimons qu'il urge de débarrasser les communautés canadienne et québécoise du carcan – supposément constitutionnel semble-t-il – qui fait que des comportements ou des attentes complètement insensés sont soumis aux instances judiciaires aux titres d'accommodements alors que, croyons-nous, ils relèvent des instances législatives et de celles chargées de leur mise en œuvre.

Aussi, nous considérons que les problèmes montréalais que vous soumettez à la critique de tout le Québec sont le fait de fractions extrémistes agissantes de quelques communautés bien plus définies par la religion que par l'éthnie.

Enfin, nous sommes bien conscients que nous serons en redite dans la majorité de nos points de vue; nous les soumettons quand même ne serait-ce que pour s'inscrire dans la majorité ou la pluralité de celles et ceux qui y adhèrent.

NOS ASSISES

Comme un peu chez toutes et tous les intervenants qui se sont adressés à vous d'une manière ou de l'autre ou bien qui l'ont fait à l'intention du public par d'autres moyens, nos points de vue se fondent sur les valeurs que la plupart de nous considérons comme les plus fondamentales sur lesquelles notre culture s'est échafaudée au cours des deux derniers siècles et demi.

Vous reconnaîtrez aisément l'influence des valeurs communautaires des gens d'ici dont nous descendons et qui vécurent pendant plus de 250 ans en insulaires culturels : la créativité, la ténacité, la solidarité et la fierté qui imprègnent autant nos textes que nos agirs collectifs comme ceux de toute communauté d'insulaires géographiques.

Nous sommes conscients que l'influence anglo-saxonne marque aussi notre culture générale, qu'elle nous vienne des occupants de 1760, ou des voisins états-uniens très fréquentés par les gens d'ici notamment au cours du XIX^e et du début XX^e siècles ou de celles et ceux d'ailleurs.

Nous reconnaissons chez-nous surtout l'influence des valeurs promues par l'acte de 1789 chez nos ancêtres français: la liberté, l'égalité et la fraternité.

- **LIBERTÉ** : Un très grand nombre « d’accommodements » décriés ont été réclamés en matière dite « religieuse ». Nous reconnaissons à toutes et tous les québécois le droit essentiel de liberté religieuse.

Sur votre sujet : Quelle que soit la religion pratiquée par une personne vivant chez-nous, nous estimons que la pratique religieuse de celle-ci doit se faire, sans portée agressive, en résidence, en lieu privé, ou en lieu de culte que son groupe se serait donné conformément aux règlements municipaux prévalant en son milieu d’accueil.

- **ÉGALITÉ** : Nous reconnaissons « l’égalité des personnes » au titre de première et transcendantale valeur des gens d’ici.

Sur votre sujet: Nous estimons que toutes et tous les candidats à l’immigration désirant le Québec comme terre d’accueil de même que celles et ceux qui l’ont déjà choisi doivent comme les québécoises et les québécois, reconnaître de fait la primauté de « **l’égalité homme-femme** » dans les communautés d’ici; ils et elles doivent reconnaître particulièrement cette primauté sur la liberté religieuse, faute de quoi, que ces gens optent pour une autre terre d’accueil.

- **FRATERNITÉ** : Puisque le contexte d’interprétation de votre mandat est conditionné particulièrement par des événements créés par des fractions d’extrémisme religieux de certains groupes d’immigrants, nous disons quelques mots de l’immigration chez-nous.

Quelques réflexions sur l'immigration

- Nous souhaitons accueillir des immigrants(es) et d'autres nouveaux arrivants(es) dans notre société douce et tolérante si ces personnes désirent s'intégrer, si ces personnes ont choisi la Beauce au Québec sachant que l'intégration se réalise d'abord par l'adoption et le respect des grandes valeurs de la communauté d'accueil.

- Nous estimons que les gens de la Beauce et de Saint-Georges sont individuellement très accueillants pour qui veut être accueilli et fait en sorte de l'être.

- Nous sommes favorables à l'accueil d'immigrants(es) et d'autres nouveaux arrivants(es) dans la mesure où notre communauté a quelque chose à offrir aux gens concernés notamment dans les axes des préalables à la qualité de vie qui fondent toute notre action politique ; la vie, la santé, l'emploi et la famille.

- Nous constatons que, quelquefois, les immigrants ne sont perçus et accueillis au Québec que comme « générateurs de profits supplémentaires » (relents d'esclavage) par des gens désireux de gains bien souvent abusifs; nous le déplorons!

- Elles sont très nombreuses les personnes accueillies chez-nous, désirant l'avoir été et qui sont devenues des leaders de notre communauté ou d'honnêtes hommes et femmes - au sens noble de ces termes - et cela dans tous les domaines de la vie urbaine; ils et elles sont très nombreux aussi qui nous témoignent de leur plaisir de vivre chez-nous, malgré ou à cause du deuil que leur « grand dérangement » leur a causé.

- Il en est trop, hélas, parmi les immigrants ou autres nouveaux arrivants chez-nous qui sont peu « acceptés », simplement par abus du « chez-nous, on faisait cela comme ceci »... ici, c'est « mortel » et irréversible.
- Nous estimons que les collectivités d'ici peuvent faire davantage pour l'arrivant(e) qu'il soit européen, africain, américain du nord, du Centre ou du Sud tout autant que de l'Ouest Canadien que de la Gaspésie.
- Nous déplorons trop d'exemples vécus de profiteurs s'infiltrant dans « la structure » de l'immigration aux seules fins d'en tirer des avantages personnels ou corporatifs, ou bien de se créer un emploi ou un profit.
- Nous n'avons pas, dans notre ville, de politique écrite d'immigration, d'accueil ou d'intégration. Cependant, nous tenons ou supportons annuellement un bon nombre d'activités urbaines destinées à faire connaître les gens des petits groupes ethniques qui vivent ici en tentant d'éviter comme la peste tout caractère ghettoïsant que ces activités pourraient revêtir. La Ville supporte aussi les nombreux organismes communautaires qui facilitent l'arrivée, l'accueil et l'intégration des immigrants chez-nous
- Nous avons porté récemment un projet d'une structure formelle d'accueil basé sur un bureau du Ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles, sur une intention de politique formelle et sur des programmes d'accueil ouverts à toutes et tous les nouveaux arrivants dans notre ville. Nous interprétons que des intérêts personnels ont fait avorter le projet. Nous en sommes à la reprise.

Messieurs les commissaires, bien que ce ne soit pas la conclusion induite de ce que nous venons de vous soumettre, au nom de tous les nôtres, entendez s'il vous plaît notre cri du cœur : des gens d'ailleurs sont déjà au Québec et d'autres qui voudraient y venir sont de grand talent ou de haute formation et à qui on offre de conduire le taxi à Montréal, de faire la livraison du dépanneur... pendant que dans nos régions, nous aurions grand et urgent besoin de ces médecins, de ces ingénieurs(es), ou autres diplômés(es), S'il vous plaît, du prestige que vous revêtez de par votre mandat, réclamez que cessent les complicités qui empêchent ces personnes de servir.

Merci de votre présence et de votre bonne attention.

Le conseil municipal
de Ville de Saint-Georges



Roger Carette, maire